

malade. Quand on a fait de la médecine pendant trente ans, sur quelque théâtre qu'on ait exercé, on s'est fait en thérapeutique appliquée une somme d'idées et d'expérience qui peut être humble en elle-même, mais dont on doit le tribut modeste et sincère au patrimoine général de la science. Je le lui apporte sans m'exagérer sa valeur, mais confiant dans la pensée que ce traité, qui a eu constamment en vue les difficultés et les besoins de la médecine, et qui s'est efforcé de se maintenir toujours dans la mesure de la réalité et de la vérité pratiques, ne semblera pas dénué d'utilité à ceux qui le consulteront.

J.-B. FONSSAGRIVES.

Montpellier, le 1<sup>er</sup> janvier 1878

## TRAITÉ

DE

# THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

## PREMIÈRE PARTIE

### MÉDICATIONS PHYSIOLOGIQUES OU BIOCRATIQUES

Tous les agents de la thérapeutique, au milieu de leur diversité en quelque sorte infinie, ne peuvent influencer l'économie, dans un but curatif ou palliatif, que de trois manières : 1<sup>o</sup> en modifiant le rythme et la manière d'être des fonctions (*agents biocratiques*) ; 2<sup>o</sup> en neutralisant la cause d'une maladie ou en créant une forme de la santé qui s'oppose à la réalisation de ses effets (*agents étocratiques*) ; 3<sup>o</sup> en créant des états ou des actes morbides qui soient favorables à la marche des maladies vers la guérison, ou qui les atténuent quand elles ne peuvent pas être guéries (*agents nosopoiétiques*).

L'esprit ne conçoit pas de modes fondamentaux d'action thérapeutique en dehors de ces groupes, et ce sont eux qui vont servir de divisions à cet ouvrage. Étudions tout d'abord le premier et le plus important d'entre eux, celui des médications biocratiques.

Je donnerai donc le nom de médications physiologiques, ou